

Votants : 64
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 31 janvier 2020
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 11 février 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 10 février 2020

ADT ET POLITIQUES PUBLIQUES – MODALITES DE VERSEMENT D'UN ACOMPTE FINANCIER A DEUX-SEVRES HABITAT SUR LES TRAVAUX DE DEMOLITION DES CONSTRUCTIONS INSCRITES SUR LES TERRAINS DU SECTEUR RIBRAY-GAVACHERIE

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Anne BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Elisabeth BEAUVAIS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Robert GOUSSEAU, Anne-Lydie HOLTZ, Florent JARRIAULT, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Michel VEDIE, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Yamina BOUDAHMANI à Florent SIMMONET, Christelle CHASSAGNE à Anne-Lydie HOLTZ, Michel HALGAN à Sylvie DEBOEUF, Dominique JEUFFRAULT à Dominique SIX, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOUIN, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Alain LECOINTE

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Alain BAUDIN, Carole BRUNETEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Luc DELAGARDE, Fabrice DESCAMPS, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Véronique HENIN-FERRER, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Sophia MARC, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Rose-Marie NIETO, Michel PANIER, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Yamina BOUDAHMANI, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Pascal DUFORESTEL, Jean-Claude FRADIN, Michel HALGAN, Christine HYPEAU, Dominique JEUFFRAULT, Stéphane PIERRON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Romain DUPEYROU

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200213-C28-02-2020-DE
Date de télétransmission : 13/02/2020
Date de réception préfecture : 13/02/2020

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 10 FEVRIER 2020

ADT ET POLITIQUES PUBLIQUES – MODALITES DE VERSEMENT D'UN ACOMPTE FINANCIER A DEUX-SEVRES HABITAT SUR LES TRAVAUX DE DEMOLITION DES CONSTRUCTIONS INSCRITES SUR LES TERRAINS DU SECTEUR RIBRAY-GAVACHERIE

Monsieur **Christian BREMAUD**, Membre du Bureau Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la délibération n°C69-11-2019 du Conseil d'Agglomération du 18 novembre 2019 relative à l'approbation d'une promesse de vendre et d'acquérir sous conditions suspensives les terrains du secteur Ribray-Gavacherie appartenant à Deux-Sèvres Habitat ;

Dans le cadre de la Politique de la Ville et de l'opération de renouvellement urbain sur le quartier Ribray-Gavacherie, Deux-Sèvres Habitat (DSH), bailleur social actuellement propriétaire des terrains, réalise les travaux de dépollution / démolition des 58 pavillons inscrits sur les secteurs Max Linder et Dumont D'Urville.

Conformément à la promesse de vente signée le 16 décembre 2019, à l'issue des travaux, les terrains nus seront cédés à la Communauté d'Agglomération du Niortais en vue d'y réaliser un projet d'habitat dont la programmation et les périmètres précis restent encore à déterminer.

Cette vente, formalisée par la signature d'un acte authentique à intervenir, sera réalisée moyennant le prix d'un euro symbolique assorti du coût d'opération (études et travaux) duquel seront déduites les subventions effectivement perçues par le bailleur au titre de la démolition de logements sociaux.

Afin d'assurer la trésorerie de l'opération sur l'année 2020, il convient aujourd'hui que la Communauté d'Agglomération du Niortais verse un acompte financier de 35% à Deux-Sèvres Habitat sur ces travaux de démolition.

Après consultation par DSH, le marché de travaux de dépollution / démolition a été attribué pour un montant établi à 959 960 € HT soit 1 151 952 € TTC.

En conséquence, l'acompte financier de la CAN à verser à DSH est fixé à 403 183 €. Le versement de cet acompte se fera sur présentation par DSH du marché notifié et du premier ordre de service lançant l'opération.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver les modalités de versement d'un acompte financier à Deux-Sèvres Habitat sur les travaux de dépollution / démolition du secteur Ribray-Gavacherie pour un montant de 403 183 € ;
- Autoriser Monsieur le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tout document nécessaire.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 63

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 1

Christian BREMAUD

Membre du Bureau Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200213-C28-02-2020-DE
Date de télétransmission : 13/02/2020
Date de réception préfecture : 13/02/2020